

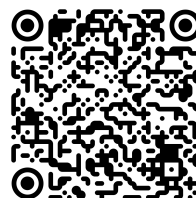


SAISON 2026-2027 ENFANTS BUGALE AN ELORN

- ☐ **ADHÉSION** 40,00 €
☐ - 5 € à partir du deuxième membre de la famille inscrit

Règlement par ☐ chèque ☐ espèces ☐ en ligne sur HelloAsso

- Caution costumes : ☐ fille 80,00 € - ☐ garçon 50,00 €
☐ Certificat médical (facultatif)



lien adhésion en ligne

ATELIERS DE DANSES BRETONNES

10H 12H Salle de danse du Family (Les groupes seront faits par niveau à la rentrée, les monitrices vous confirmeront les horaires de votre enfant à ce moment là)

ENFANT

NOM : _____ PRÉNOM : _____
☐ masculin ☐ féminin DATE DE NAISSANCE : _____ LIEU DE NAISSANCE : _____

RESPONSABLE LÉGAL

☐ MONSIEUR ET MADAME ☐ MONSIEUR ☐ MADAME

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
TÉLÉPHONE FIXE : _____ TÉLÉPHONE PORTABLE : _____
E-MAIL : _____

DÉPLACEMENTS (arrivée et départ aux cours et aux sorties)

☐ accompagné d'un adulte ☐ seul

AUTORISATION DE SOINS ET OPÉRATIONS CHIRURGICALES

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant nommé ci-dessus, autorise les responsables du cours de danse bretonne Eskell an Elorn :

- à faire transporter mon fils/ma fille à l'hôpital en cas d'urgence
- à faire opérer mon fils/ma fille en cas d'urgence lorsqu'il/elle est sous la responsabilité de l'association Eskell an Elorn

Observations et indications utiles : _____

Important :

- *Le port des chaussures est interdit dans la salle de danse du Family : prévoir des chaussons ou ballerines ou chaussettes...*
- *Toutes photos ou vidéos prises lors des activités pourront être utilisées pour mettre en valeur le fonctionnement de l'association Eskell an Elorn*
- *En s'inscrivant à Eskell an Elorn, chaque membre abandonne son droit à l'image, la propriété intellectuelle de ses réalisations au profit de l'association, ainsi que tous les droits en découlant*

- ☐ J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter les conditions sanitaires mises en place.
☐ En devenant adhérent à Eskell An Elorn, je deviens adhérent à la confédération Kenleur.

Date et signature du représentant légal